



Pratiques pédagogiques :
pour un métier de
conception !

L'ensemble des réformes Blanquer réduisent les libertés pédagogiques des enseignant-es :
→ dispositifs pédagogiques et « bonnes pratiques » imposés à coup de « normes », « guide » ou « vade-mecum »
→ dimension de « conception » propre à nos métiers déniée
→ méthode d'apprentissage de la lecture prescrite
→ pilotage et uniformisation des enseignements par les évaluations nationales et le cadrage du contrôle continu pour le bac

La co-intervention et le « chef d'œuvre » en lycée professionnel sont emblématiques de ces orientations qui réduisent le temps d'enseignement des élèves, individualisent les parcours à outrance et tentent d'imposer certaines pratiques pédagogiques à l'ensemble des enseignant-es.

Les propositions issues du "Grenelle de l'éducation" renforcent cette volonté de contrôle des pratiques enseignantes. Elles sont dangereuses pour les personnels et nuisibles à la réussite scolaires des élèves. Ensemble, mobilisons-nous pour regagner du pouvoir d'agir dans nos pratiques pédagogiques et du temps d'enseignement pour nos élèves.

Dans le second degré :

Les programmes disciplinaires ne sont ni conçus ni organisés pour faire réussir l'ensemble des élèves. L'absence de cohérence des programmes, le manque de temps pour les appliquer empêchent par ailleurs le développement d'une culture commune vivante et en prise avec les différents savoirs. **La crise sanitaire aurait dû déboucher sur des aménagements de programmes afin de tenir compte des retards d'apprentissage. La FSU a fait des propositions dans ce sens, seules quelques modifications ont été actées en Terminale générale et technologique.**

Dans le premier degré :

Contrairement aux propos du ministre, les programmes de l'élémentaire ont été « ajustés » pour intégrer une partie de ses obsessions et ceux de maternelle ont été réécrits... sans trop de casse grâce à une forte mobilisation ! Des guides et vade-mecums « pleuvent » pour imposer aux enseignant-es des savoirs recentrés sur de prétendus « fondamentaux », insuffisants pour faire réussir tous les élèves. **Les enseignant-es doivent pouvoir travailler à partir des programmes nationaux, et dans le respect de leur liberté pédagogique !**

Vastes programmes !

Pour un indispensable plan
d'urgence !

Après 18 mois de crise sanitaire, les moyens pour agir sur les conséquences pédagogiques de long terme ne sont pas là :

→ Dans les écoles : très peu de postes de remplaçant-es et de RASED créés. Quasiment plus de « Plus-de-maîtres-que-de-classes » alors que la priorité aurait dû être de renforcer les regards croisés sur les élèves.

→ Dans le 2nd degré : 1 883 suppressions d'emplois pour 10 867 élèves supplémentaires dans les collèges, 19 851 dans les lycées généraux et technologiques, 5 781 dans les lycées professionnels ! Et toujours plus d'heures supplémentaires imposées... Au total, 7 490 emplois d'enseignant-es en moins dans les collèges et lycées depuis 2017 soit l'équivalent de 166 collèges rayés de la carte !

→ Aucune création de postes de CPE, de personnels de santé, administratifs, de psychologues, d'assistantes et assistants sociaux

→ À l'université, pour 34 000 étudiant-es supplémentaires, la ministre a annoncé 19 000 places... sans les recrutements d'enseignant-es nécessaires !

La France continue de consacrer un budget inférieur de 30 % à 40 % en comparaison à ceux des pays qui investissent le plus en matière d'éducation...

Suite aux annonces du Président de la République à Marseille le 2 septembre
NON au recrutement des enseignant-es par les directions d'école ! NON à la dérégulation de
l'Education nationale !

TOU·TES en GREVE le 23/09
RASSEMBLEMENT 11H DEVANT LA DSDEN DE PERIGUEUX *

*Suivi d'un débat-échanges et d'un pique-nique sur place